

# DÉLIBÉRATION DU COMITÉ DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90

## Réunion du 11 juin 2026

Convocation du 27 mai 2026



### Délibération C/26-16

*Le Comité Syndical de Territoire d'énergie 90 s'est réuni en séance publique ordinaire le onze juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, à l'UTBM de Belfort, sur convocation du Président.*

#### Etaient présent(e)s :

ALLIMANN Jérôme - BAILLIF Marie-Josée - BAPST Vanessa - BATAILLÉ Arnaud - BEKHEIRA Michel - BENISID Djamel - BITSCH Simon - BOILEAU David - BOURQUARD Jonathan - BOURQUARDEZ Mathieu - BOUSBAINE Farid (*jusqu'à 18h45*) - BRESSON Gérard - CESCO Bruno - CHARRON Mickaël - CHARTAUX Caroline - CHENUT Roger - CHOPARD Makara - CLAVEQUIN Jean-Pierre - COCHET Franck (*pouvoir de Stéphane FLUCKIGER*) - COLOMBIE Nathalie - CONSTANTINI Fabienne - CORDIER Benoît - CORTI Robert - CORTINOVIS Gilles - DAVID Emmanuel - DELIMOGE Sylvain (*pouvoir de Gilles MULLER*) - DEMOUGE Cyrille - DERNONCOURT Cédric - DOUCEY Xavier - DUBOIS Régis - DUCROZ Eric - DUPONT Jean-Michel - FERRIOT Mickaël - FRESET Valérie (*pouvoir de Francis COURBOT*) - GASSER Claudine - GAUMEZ Pascal - GAVOILLE Richard - GEBEL Joseph - GERARD Jacques - GIDA Jean-Philippe - GODEAU Jean-Pierre - GOURONNEC Alain - GREGUOR Olivier - HECKEL Nicole (*pouvoir de NGUYEN DAI Luc*) - HENZELIN Michel - HOARAU Benjamin - JARDOT Nicolas - JEIMI Samir - JOLIVET Romain - JUHASZ Elisabeth - KLEIBER André - KOKCU Ethem - LACAZE Sébastien - LAINE Thierry - LAMARE Gisèle - LECHINE Jean-Baptiste - LEPAGE Séverine - LEGROS Philippe - LOERCHER Stéphanie - LUTHY Damien - MARTIN Danièle - MICHELAT Isabelle - MICHELI Evelyne - MIOTTE Arnaud (*pouvoir de Jean-Daniel HEIDET*) - MOUHOT Carine - MUNIER Daniel - MURAT Mickaël - NICLOSSE Kevin - NICOT Francine - OLECH Robert - PAQUIT Philippe - PARTY Claude - PATAILLLOT Grégory - PEDRO Lopez - PETERSCHMITT David - PFHURTER Florence - PIEMONTESE Sébastien - PRENAT Pascal - PRENEZ Roland - RAMEY Eric - RICHE Emmanuel - RIO Eric - ROUSSE Frédéric - SACKSTEDER Didier - SARRET Claudine - SCAPIN Mélinda - SENE Claire - SOUSTELLE Christophe (*à partir de 18h45*) - STABILE Marie - THOMAS Alex - TISSIER Michel - URRUTIA Yoane - VIVOT Sébastien -- WIDMER Eric - YODER Denise - ZEKKAN Nadia

#### Etaient excusé(e)s :

BEAUFREZ Laurent - BELIN Jackie - CARVALHO José - COURBOT Francis (*pouvoir à Valérie FRESET*) - DAVAL Coralie - DEFACHE Gael - FLUCKIGER Stéphane (*pouvoir à Franck COCHET*) - GONZALEZ Manuel - HAMLIL Hamid - HEIDET Jean-Daniel (*pouvoir à Arnaud MIOTTE*) - LAURENT Philippe - MADRU-PARCHEMINEY Dorothée - MANCILLA Lionel - MANGIN Eric - MARCONNET Didier - MARTINEZ Jean - MULLER Danièle - MULLER Gilles (*pouvoir à Sylvain DELIMOGE*) - MUNIER Bruno - NGUYEN DAI Luc (*pouvoir à HECKEL Nicole*) - PAYSAN Sébastien - PRASSEL Léo - PY Emmanuelle - VAUDOUX Céline

Absents non excusés(es) :

BARLIER Gabriel – BATISSE Arnaud – BLONDE Marc – BOUCARD Ian – BOUILLOT Nathael – BOURGEOIS Marina – BOURQUIN Jean-Luc – CHEVALIER Yoan – CODDET Christian – CORDIER Aurélien – DEGOUL Samuel – DINET Monique – GARNIER Philippe – GHADDAR Abdallah – GRANDHAYE Alexis – JACQUEMIN Roland – MARI Maxime – MARQUIS Philippe – MARTIN Bruno – PACAUD Pierre – SALOMON Michèle – SANDERRE Jean-Jacques – TAPIE Yann – THEUBET Camille – VALLET Xavier – VOELIN Gilles – VOILAND Nicolas – WEISS Eric – ZUPRANSKI Aurélien

95 délégué(e)s présent(e)s -24 délégué(e)s excusé(e)s dont 6 représenté(e)s par leur suppléant(e)- 29 délégués non excusés - 5 pouvoirs

**Le nombre de suffrages exprimés maximum est donc de 100**

Assistaient :

CREANTOR Philippe – GAIFFE Eliane – GAILLARD Christian – GASSER Christian – SOUSTELLE Christophe (jusqu'à 18h45)  
LOMBARD Nathalie – WIEDER Christelle

~~SECRET~~

## Désignation de la commission d'appel d'offres

### Vu

- ✓ le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1414-2, L.1414-3, R.1414-1 à R.1414-5 relatifs à la Commission d'appel d'offres ;
- ✓ le Code de la commande publique ;
- ✓ les statuts du syndicat ;

### Considérant

- qu'il appartient au comité syndical de créer une Commission d'appel d'offres chargée d'attribuer les marchés publics formalisés et de donner un avis sur certains marchés spécifiques ;
- la nécessité de constituer cette commission pour assurer la régularité des procédures de commande publique ;

### DECIDE

#### 1- Institution de la Commission d'Appel d'Offres

Il est institué une Commission d'Appel d'Offres (CAO) conformément aux dispositions du CGCT.

La commission est compétente pour l'attribution des marchés publics passés selon une procédure formalisée, pour l'examen des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées, ainsi que pour l'émission d'avis lorsque la réglementation le prévoit.

Le président du syndicat assiste aux réunions avec voix consultative.

## 2- Composition

La CAO est composée de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, élus par le comité syndical.

Les membres exercent leur mandat pour la durée du comité syndical. En cas de vacance, il est procédé à une nouvelle désignation dans les mêmes formes.

La composition de la commission est arrêtée comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
- Monsieur Farid BOUSBAIN (Belfort)	- Sylvain DELIMOGES (Offemont)
- Monsieur Jean-Pierre CLAVEQUIN (Trévenans)	-
- Monsieur Philippe GIDA (Offemont)	-
- Monsieur Franck COCHET (Danjoutin)	-
- Monsieur Michel BEKHEIRA (Novillard)	-

4 postes de suppléants restent vacants faute de candidats.

## 3- Fonctionnement

La commission est convoquée par le président du syndicat ou son représentant.

Elle ne peut siéger valablement que si la majorité de ses membres est présente.

Les réunions ne sont pas publiques et donnent lieu à l'établissement d'un procès-verbal signé par le président de séance.

## 4- Transmission et exécution

La présente délibération, adoptée à l'unanimité, sera transmise au représentant de l'État dans le département conformément à l'article L.2131-1 du CGCT.

Le président du syndicat est chargé de son exécution.

Meroux-Moval le 15 juin 2026

Le Président,  
Arnaud MIOTTE

  
C/26-16-3  
**Territoire d'énergie 90**  
1 avenue de la Gare TGV  
Tours 5 - La Jonxion 1  
90400 MEROUX